



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 31 janvier 2018

Invitation presse

Destruction de deux roues motorisées

En 2017, avec 30 tués, la mortalité routière est en dégradation par rapport à 2016 (+ 4 tués) et au-dessus de la moyenne des 5 dernières années.

La mortalité des deux roues se situe toujours à un niveau élevé et représente 40% des tués de 2017, soit 12 morts en 2016 et 12 morts en 2015. Parmi ces décédés, 66% ne portaient pas le casque et les produits stupéfiants sont présents dans un cas sur deux, l'alcool dans un cas sur trois.

La sensibilisation de ces usagers de la route reste un enjeu majeur en Martinique. Le port du casque peut réduire de 40% le risque de décès et de 70% le risque de blessures graves.

Franck ROBINE, préfet de la Martinique et Renaud GAUDEUL, procureur de la République, organisent une destruction de deux roues motorisés, le jeudi 1^{er} février 2018. Elle sera précédée d'une opération de contrôle sur la RN4 route de Redoute.

Ces opérations se dérouleront en 2 temps :

- de 8h30 à 10h30, contrôle routier coordonné par la gendarmerie et la police nationale RN4 route de Redoute ;
- **à partir de 11 heures, destruction des deux roues motorisées en présence notamment du préfet et du procureur de la république, à métaldom, pointe des grives.**

**La presse est invitée à assister à ces opérations.
Merci de tenir confidentiel le lieu du contrôle.**

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*